

CABINET COUREAU

Siège :

6, boulevard Georges Clemenceau
21000 DIJON
Tél. : 03 80 60 05 55
Fax : 03 80 74 87 54
E-mail : secretariat@cabinet-coureau.fr

Bureau :

7, avenue Nicéphore Niepce
71100 CHALON/SAONE
Tél. : 03 85 48 79 71
Fax : 03 85 48 15 33

Site internet : www.cabinet-coureau.fr

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DÉPARTEMENTAL DU JURA**

160 rue Georges Trouillot
39000 LONS LE SAUNIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DU JURA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), sont décrites de manière appropriée dans la note 4.1 et 4.7.3 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Comité, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 6 avril 2023

SAS CABINET COUREAU



Jean-Pierre COUREAU
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 104.46	(16 103.95)	0.51	340.01
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 104.46	(16 103.95)	0.51	340.01
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	16 104.46	(16 103.95)	0.51	340.01
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	292.81		292.81	2 101.15
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	292.81		292.81	2 101.15
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 158 013.94		1 158 013.94	398 964.27
Valeurs mobilières de placement	483 000.00		483 000.00	
Disponibilités	675 013.94		675 013.94	398 964.27
Charges constatées d'avance	796.73		796.73	754.15
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 159 103.48		1 159 103.48	401 819.57
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 175 207.94	(16 103.95)	1 159 103.99	402 159.58
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise	4 644.31	4 644.31
Fonds propres statutaires	4 644.31	4 644.31
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	208 884.12	208 884.12
Réserves statutaires ou contractuelles	208 884.12	208 884.12
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	126 577.83	120 703.81
Excédent ou déficit de l'exercice	73 653.82	5 874.02
Situation nette (sous total)	413 760.08	340 106.26
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	413 760.08	340 106.26
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	665 349.62	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	665 349.62	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	25.04	14 729.84
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	25.04	14 729.84
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	79 969.25	47 323.48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 034.75	21 743.56
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	2 265.54	10 426.92
Dettes fiscales	260.00	78.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 408.96	15 075.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	79 969.25	47 323.48
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 159 103.99	402 159.58

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	11 688.00	12 360.00	(672.00)	-5.44 %
Ventes de biens et services	12 486.44	1 337.71	11 148.73	
Ventes de biens	8 351.00	1 337.71	7 013.29	
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	4 135.44		4 135.44	
· dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	116 623.15	93 826.53	22 796.62	24.30 %
Dons manuels	116 623.15	93 826.53	22 796.62	24.30 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	848 654.53	32 044.16	816 610.37	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	14 704.80		14 704.80	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		70.04	(70.04)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 004 156.92	139 638.44	864 518.48	
Achats de marchandises	719.43	808.10	(88.67)	-10.97 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	57 877.61	58 814.32	(936.71)	-1.59 %
Aides financières	167 849.80	40 320.69	127 529.11	
Impôts, taxes et versements assimilés	458.76	217.00	241.76	
Salaires et traitements	25 942.01	15 198.21	10 743.80	70.69 %
Charges sociales	6 316.44	7 002.59	(686.15)	-9.80 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	339.50	3 309.52	(2 970.02)	-89.74 %
Reports en fonds dédiés	665 349.62		665 349.62	
Autres charges	8 450.27	8 523.99	(73.72)	-0.86 %
CHARGES D'EXPLOITATION	933 303.44	134 194.42	799 109.02	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70 853.48	5 444.02	65 409.46	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 687.52	322.69	2 364.83	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 687.52	322.69	2 364.83	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	2 687.52	322.69	2 364.83	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	73 541.00	5 766.71	67 774.29	
Sur opérations de gestion	372.82	356.26	16.56	4.65 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	372.82	356.26	16.56	4.65 %
Sur opérations de gestion		59.95	(59.95)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		59.95	(59.95)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	372.82	296.31	76.51	25.82 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	260.00	189.00	71.00	37.57 %
TOTAL DES PRODUITS	1 007 217.26	140 317.39	866 899.87	
TOTAL DES CHARGES	933 563.44	134 443.37	799 120.07	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	73 653.82	5 874.02	67 779.80	
Dons en nature	1 254.01		1 254.01	
Prestations en nature				
Bénévolat	18 492.40	22 448.16	(3 955.76)	-17.62 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 746.41	22 448.16	(2 701.75)	-12.04 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	1 254.01		1 254.01	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	18 492.40	22 448.16	(3 955.76)	-17.62 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 746.41	22 448.16	(2 701.75)	-12.04 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	Tableau de variation	14
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	Etat des échéances	14
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	23
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	23
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	23
4.2.1.3	Mécénat	23
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public	23
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	23
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	23
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	24
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	24
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	24
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	25
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	25
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	25
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	25
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	26

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	26
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	26
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	26
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	27
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	27
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	27
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	27
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	28
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	29
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	30
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	30
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	30
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	31
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	31
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	35
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	35
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	36
5.1	AUTRES INFORMATIONS	36
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	36
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	37
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	37
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	37

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Evènements significatifs de l'exercice :

Il a été perçu sur l'exercice un legs pour un montant total de 815 349.62 € qui est à affecter à la Recherche.

Evènements postérieurs à la clôture :

L'évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice est l'achat d'un bien immobilier sur l'année 2023, entraînant un déménagement dans de nouveaux locaux.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 104			16 104
Immobilisations financières				
Total	16 104	0	0	16 104

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	15 764	340		16 104
Amort. Immobilisations financières				
Total	15 764	340	0	16 104

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Néant

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Néant

3.1.7 Stocks

Néant.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	293	293	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	797	797	
Total	1 090	1 090	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Néant.

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	323 761	
Livrets et comptes épargne	349 491	925
Comptes à terme	483 000	
Total	1 156 252	925

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ Fournisseurs débiteurs	93	93
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ A recevoir du BN (compensation faite/recherche)		2 008
→ Notaire avance frais pour achat 2023	200	
→		
→		
→		
Disponibilités	1 762	
Total	2 055	2 101

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurance	144,02	140
Loyer	653	614
Total	797	754

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	4 644								4 644	
→ Fonds de réserve générale	208 884								208 884	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	120 704		5 874						126 578	
Excédent ou déficit de l'exercice	5 874		-5 874		73 654				73 654	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	340 106	0	0	0	73 654	0	0	0	413 760	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	665 350	0	665 350
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs reçus à affecter à la Recherche	2022			665 350		665 350
→						
→						
→						
Sous-Total "Legs"		0	0	665 350	0	665 350
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	665 350	0	665 350

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	14 730		14 705	25
→				
Total	14 730	0	14 705	25

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 62 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Taux d'actualisation : 3.77%.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 035	14 035		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 526	2 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	63 409	63 409		
Produits constatés d'avance		0		
Total	79 969	79 969	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	773	295
→ Impôt sur les sociétés	260	78
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	513	217
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	1 753	10 210
→ Urssaf/ Pôle emploi	314	648
→ Caisse de retraite	106	311
→ Caisse de prévoyance/mutuelle	465	105
→ Personnel autres charges à payer		1 460
→ Organismes sociaux autres charges à payer		90
→ Dettes congés à payer	700	5 351
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	167	2 245
→ Prélèvement à la source		
Total	2 526	10 505

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	10 078	19 756
→ FNP - Factures non parvenues		
Honoraires CAC	3 090	2 688
Honoraires Expert comptable ETC	2 266	4 200
La Poste	214	56
Honoraires paie PWC		485
Frais déplacements		145
Factures non parvenues BN	4 509	12 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	63 409	15 075
Dons à reverser au BN	62	
Charges à payer Recherche	40 600	15 000
Charges à payer Aides aux malades	697	75
Charges à payer autres CD / Recherche	22 050	
Total	73 487	34 831

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU JURA
EMPLOIS

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	187 493,36	187 273,36	58 188,53	43 852,84
1.1 Réalisées en France	187 493,36	187 273,36	58 188,53	43 852,84
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	37 493,36	37 273,36	33 188,53	18 852,84
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	150 000,00	150 000,00	25 000,00	25 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29 495,37	23 523,93	28 310,05	28 217,91
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 495,37	23 523,93	28 310,05	28 217,91
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	50 965,09	47 875,27	44 785,77	39 802,88
3.1 Frais d'information et de communication				
3.2 Frais de fonctionnement	50 625,59	47 535,77	44 446,27	39 463,38
3.3 Autres charges	339,50	339,50	339,50	339,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	260,00		2 970,02	2 970,02
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	665 349,62	665 349,62	189,00	
TOTAL CHARGES	933 563,44	924 022,18	134 443,37	114 843,65
EXCÉDENT OU DÉFICIT	73 653,82		5 874,02	

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	190,90	190,90	110,04	110,04
Réalisées en France	190,90	190,90	110,04	110,04
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 685,61	1 685,61	487,32	487,32
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 869,90	17 869,90	21 850,80	21 850,80
TOTAL	19 746,41	19 746,41	22 448,16	22 448,16

REPORTING - COMITÉ DU JURA

RESSOURCES

PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-974 745,49	-974 745,49	-108 183,42	-108 183,42
1.2 Dons, legs et mécénat	-11 688,00	-11 688,00	-12 360,00	-12 360,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-116 623,15	-116 623,15	-93 826,53	-93 826,53
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-846 434,34	-846 434,34	-1 996,89	-1 996,89
2.2 Parrainage des entreprises	-17 766,97		-32 133,97	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-17 394,15		-31 707,67	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-372,82		-426,30	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-1 007 217,26	-989 450,29	-140 317,39	-108 183,42

PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	-19 746,41	-19 746,41	-22 448,16	-22 448,16
Prestations en nature	-18 492,40	-18 492,40	-22 448,16	-22 448,16
Dons en nature	-1 254,01	-1 254,01		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-19 746,41	-19 746,41	-22 448,16	-22 448,16

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022 [18]

REPORTING - COMITÉ DU JURA Décembre 2022	EMPLOIS 29/03/2023 - 1028	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		187 493,36	187 273,36	58 188,53	43 852,84
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		187 493,36	187 273,36	58 188,53	43 852,84
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		37 493,36	37 273,36	33 188,53	18 952,84
Actions de société et politique de santé		24 861,69	24 641,69	21 739,37	7 403,68
Actions internationales réalisées par l'organisme		7 933,27	7 933,27	6 695,80	6 695,80
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		84,37	84,37	85,24	85,24
Actions de création-subsidation-administration d'établissement		253,12	253,12	340,95	340,95
Autres actions		4 360,91	4 360,91	4 327,17	4 327,17
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		150 000,00	150 000,00	25 000,00	25 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		150 000,00	150 000,00	25 000,00	25 000,00
Programmes nationaux		87 350,00	87 350,00	10 000,00	10 000,00
Programmes régionaux et départementaux		62 650,00	62 650,00	15 000,00	15 000,00
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
Frais d'appel de dons		29 495,37	23 523,93	28 310,05	28 217,91
Frais d'appel des legs		29 495,37	23 523,93	28 310,05	28 217,91
Frais de traitements des dons		8 891,50	8 891,50	15 987,54	15 987,54
Frais de traitements des legs		70,20	70,20		
Frais de campagne pour des dons en nature		14 562,23	14 562,23	12 230,37	12 230,37
Frais pour manifestations et ventes					
Activités de récupérations		5 971,44		92,14	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Méciénat Aides aux Malades					
Frais de Recherche de Méciénat Info, Prév, Dép					
Frais de Recherche de Méciénat Formation					
Frais de Recherche de Méciénat Recherche					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
		Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022		[19]	

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
3.1 Frais d'information et de communication	50 965,09	47 875,27	44 785,77
Frais d'information et de communication externe			
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement			
Frais de gestion	50 625,59	47 535,77	44 446,27
Formation administrative	48 009,57	44 919,75	41 439,71
Impôts et taxes	337,82	337,82	108,50
Cotisation statutaire 10%	2 278,20	2 278,20	2 898,06
3.3 Autres charges	339,50	339,50	339,50
Charges financières			
Dotations aux amortissements	339,50	339,50	339,50
Charges exceptionnelles			
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	260,00		2 970,02
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	665 349,62	665 349,62	189,00
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Report en fonds dédiés sur contributions financières			
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège	665 349,62	665 349,62	
TOTAL CHARGES	933 563,44	924 022,18	134 443,27
EXCÉDENT (OU DÉFICIT)	73 655,82		5 874,02
			114 843,65

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	190,90	190,90	110,04	110,04
Réalisées en France	190,90	190,90	110,04	110,04
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 685,61	1 685,61	487,32	487,32
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 869,90	17 869,90	21 850,80	21 850,80
TOTAL	19 746,41	19 746,41	22 448,16	22 448,16

REPORTING – COMITÉ DU JURA Décembre 2022	RESSOURCES 29/03/2023 - 10/28	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie					
Cotisations		-974 745,49	-974 745,49	-108 183,42	-108 183,42
1.2 Dons, legs et mécénat		-11 688,00	-11 688,00	-12 360,00	-12 360,00
Dons manuels non affectés		-11 688,00	-11 688,00	-12 360,00	-12 360,00
Dons manuels affectés		-116 623,15	-116 623,15	-92 826,53	-92 826,53
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-115 785,01	-115 785,01	-91 428,16	-91 428,16
Legs et autres libéralités affectés		-838,14	-838,14	-2 139,37	-2 139,37
Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					
Manifestations		-846 434,34	-846 434,34	-259,00	-259,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-4 135,44	-4 135,44	-1 996,89	-1 996,89
Prestations et autres ventes		-8 351,00	-8 351,00		
Activités de récupération					
Charges et Produits exceptionnels					
Droits d'Auteurs					
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)					
Autres produits affectés					
Produits financiers					
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-2 687,52	-2 687,52	-322,69	-322,69
		-831 200,38	-831 200,38	-336,49	-336,49
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie					
Cotisations		-17 766,97	-17 766,97	-32 133,97	-32 133,97
2.2 Parrainage des entreprises					
Parrainage et recherche partenariale					
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
Contributions financières reçues		-17 394,15	-17 394,15	-31 707,67	-31 707,67
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					
Autres prod d'activités annexes et prest		-17 994,15	-17 994,15	-31 707,67	-31 707,67
Transfert de charges		-372,82	-372,82	-426,30	-426,30
Produits exceptionnels					
Ventes et Prestations (Comités)		-372,82	-372,82	-70,04	-70,04
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
État					
SINCA					
Collectivités locales					
Autres organismes					
Autres subventions affectées aux missions sociales					
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
		-14 704,80	-14 704,80		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS					
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières					
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP					
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés					
TOTAL		-1 007 217,26	-989 450,29	-1 40 317,39	-108 183,42

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
<i>Bénévolat</i>	-19 746,41	-19 746,41	-22 448,16	-22 448,16
<i>Prestations en nature</i>	-18 492,40	-18 492,40	-22 448,16	-22 448,16
<i>Dons en nature</i>	-1 254,01	-1 254,01		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL	-19 746,41	-19 746,41	-22 448,16	-22 448,16

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Le montant des cotisations est de 11 688 €.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	4 135	
→ Ventes dont abonnements	8 351	1 338
→ Produits financiers	2 688	323
→ Legs-assurance vie	831 260	336
Total	846 434	1 997

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

Le montant des contributions volontaires sans contrepartie est de 17 394.15 €.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→Produits exceptionnels	373	356
→Autres produits		70
Total	373	426

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Il a été comptabilisé sur l'exercice la reprise de l'IDR pour un montant de 14 704.80 €.

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Néant.

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon 20% sur l'APPM ; 20% Prévention, 5% Recherche, 5% Traitement des dons et 50% en fonctionnement. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 23 mars 2023.

Pour l'affranchissement, la répartition est la suivante : 30% fonctionnement, 20% APPM, 5% Prévention, 5% Recherche et 40% Traitement des dons.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 333	340	3 734	7 408
Assurance	193	14	221	428
Electricité et eau	144	16	160	321
Téléphone	519	58	577	1 154
Locations mobilières-maintenance	1 826	203	2 028	4 057
Entretien immobilier	945	105	1 049	2 099
Honoraires	3 996	433	4 325	8 754
Affranchissements	504	672	504	1 681
Total	11 460	1 841	12 600	25 901

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition. Il a été affecté 25% fonctionnement, 20% APPM, 10% Prévention, 5% Recherche et 40% Traitement des dons.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	7 797	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	3 899	
Actions de formation		
Actions de recherche	1 949	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	15 595	8 515
Frais de fonctionnement (dont communication)	3 018	13 686
Total	32 258	22 201

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	30 757	21 739
Actions d'information, prévention, dépistage	11 878	6 696
Actions de formation	84	85
Actions de recherche	6 333	4 327
Actions autres	253	341
Total	49 306	33 188
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	150 000	25 000
Actions autres		
Total	150 000	25 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication		
Frais de gestion : <i>28106,73€ détail</i>		
-Autres achats et charges externes	21 908	26 526
-Achats marchandises	168	168
-Aides financières	3 000	1 000
-Salaires et traitements	2 997	9 062
-Charges sociales	21	4 624
-Autres charges-Charges exceptionnelles	13	60
Cotisation statutaire	2 278	2 898
Dotations aux amortissements	340	340
Impôts et taxes	115	109
Total	30 839	44 787

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	665 350	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	18 492	22 448
Prestation	Tarif négocié		
Mise à disposition de biens		1 254	
	Total	19 746	22 448

Sur l'exercice il a été recensé 1114 heures de bénévolat.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalises à l'étranger						
	Par l'organisme	Par d'autres organismes	Par l'organisme	Par d'autres organismes					
Achats de marchandises	552								719
Variation de stock	15 360								0
Autres achats et charges externes	14 850	150 000			20 610				57 878
Aides financières					184				167 850
Impôts, taxes et versement assimilés	10 708				12 237				459
Salaires et traitements	2 938				3 358				25 942
Charges sociales									6 316
Dotations aux amortissements et dépréciations									340
Dotations aux provisions									0
Report en fonds dédiés								665 350	665 350
Autres charges	4 556				1 603				8 450
Charges financières									0
Charges exceptionnelles									0
Participations des salariés aux résultats									0
Impôt sur les bénéfices									260
TOTAL	49 124	150 000	0	0	37 991	0	0	665 350	933 563

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalises en France				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature				1 254	1 254
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	191		1 686	16 615	18 492
Personnel bénévole					
TOTAL	191	0	1 686	17 869	19 746

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 918
Total	2 918

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Annulation chèque aide aux malades	220
Solde IJ	90
Virement inconnu	63
Total	373
Charges exceptionnelles	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	039 - COMITÉ DU JURA	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		187 273,36	43 852,84
1.1 Réalisées en France		187 273,36	43 852,84
Actions réalisées par l'organisme		37 273,36	18 852,84
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		24 641,69	7 403,68
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		7 933,27	6 695,80
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		84,37	85,24
Actions de société et politique de santé		253,12	340,95
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 360,91	4 327,17
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		150 000,00	25 000,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		150 000,00	25 000,00
Programmes nationaux		87 350,00	10 000,00
Programmes régionaux et départementaux		62 650,00	15 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		23 523,93	28 217,91
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		23 523,93	28 217,91
Frais d'appel de dons		8 891,50	15 987,54
Frais d'appel des legs		70,20	
Frais traitements des dons		14 562,23	12 230,37
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		47 875,27	39 802,88
3.1 Frais d'information et de communication			
Frais d'information et de communication externe			
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		47 535,77	39 463,38
Frais de gestion		44 919,75	36 456,82
Formation administrative			
Impôts et taxes		337,82	108,50
Cotisation statutaire 10%		2 278,20	2 898,06
3.3 Autres charges		339,50	339,50
Charges financières			
Dotations aux amortissements		339,50	339,50
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		258 672,56	111 873,63
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 970,02
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		665 349,62	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		65 428,11	
TOTAL		989 450,29	114 843,65

EMPLOIS PAR DESTINATION CER
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
TOTAL
TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES

190,90

110,04

Réalisées en France

190,90

110,04

Réalisées à l'étranger
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS

1 685,61

487,32

3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT

17 869,90

21 850,80

TOTAL

19 746,41

22 448,16

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
TOTAL
TOTAL

Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice

=- Utilisation

=+Report

665 349,62

Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice

665 349,62



039 - COMITÉ DU JURA

Décembre 2022

Décembre 2021

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLICTOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**RESSOURCES DE L'EXERCICE****1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**

1.1 Cotisations sans contrepartie	-11 688,00	-12 360,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-116 623,15	-93 826,53
Dons manuels non affectés	-115 785,01	-91 428,16
Dons manuels affectés	-838,14	-2 139,37
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-259,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-846 434,34	-1 996,89
Manifestations	-4 135,44	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-8 351,00	-1 337,71
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-2 687,52	-322,69
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-831 260,38	-336,49
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-14 704,80	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-989 450,29	-108 183,42
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-6 660,23
TOTAL	-989 450,29	-114 843,65

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	325 919,52	332 240,25
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	65 428,11	-6 660,23
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	334,44	339,50
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	391 682,07	325 919,52

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

TOTAL

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-19 746,41	-22 448,16
Bénévolat	-18 492,40	-22 448,16
Prestations en nature		
Dons en nature	-1 254,01	
TOTAL	-19 746,41	-22 448,16

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	1028,5	0,63	17073,1
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	1	2	0,00	33,2
Organisation de manifestations	2	14	0,01	232,40
Communication, démarches auprès des médias	5	56	0,03	929,60
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	12	0,01	199,20
Autres.	1	1,5	0,00	24,90
Total	21	1 114	1	18 492

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1		1
Total	1	0	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	déplacements	2 247
	Total	2 247

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 461 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.